Actes 6, 1-7

1 En ce temps-là, alors que le nombre des disciples augmentait, les
croyants de langue grecque se plaignirent de ceux qui parlaient
araméen : ils disaient que les veuves de leur groupe étaient négligées
au moment où, chaque jour, on distribuait la nourriture.
2 Les douze apôtres réunirent alors l'ensemble des disciples et leur
firent cette proposition : « Il ne serait pas juste que nous cessions
d'annoncer la parole de Dieu pour servir aux tables.
3 C'est pourquoi, frères et sœurs, choisissez parmi vous sept hommes
de bonne réputation, remplis de l'Esprit saint et de sagesse, et nous les
chargerons de ce travail.
4 Nous continuerons ainsi à donner tout notre temps à la prière et au
service de la parole de Dieu. »
5 L'assemblée entière fut d'accord avec cette proposition. On choisit
Étienne, un homme rempli de foi et de l'Esprit saint, ainsi que
Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, d'Antioche,
qui s'était autrefois converti à la religion juive.
6 Puis on les présenta aux apôtres qui prièrent et posèrent les mains
sur eux.
7 La parole de Dieu se répandait de plus en plus. Le nombre des
disciples augmentait beaucoup à Jérusalem et de très nombreux
prêtres obéissaient à la foi en Jésus.

Sœurs et frères en Christ, ce texte nous raconte apparemment une histoire assez banale avec ses jalousies et ses rivalités comme il en existe encore aujourd'hui. Mais, au-delà de cette banalité, ce passage nous propose, en réalité, différents niveaux d'interprétation, aussi bien sur le plan ecclésial que social. Dans un premier temps, on serait peut-être tenté de dire de manière assez négative : « Vous voyez, dans l'Église c'est exactement comme ailleurs, il existe des problèmes ». Mais un tel jugement passerait sous silence tous les aspects positifs et les enseignements, que nous pouvons tirer de cette affaire.

D'abord, même si tout n'est pas parfait, le service quotidien évoqué au premier verset a le mérite d'exister. De quoi s'agissait-il ? Les croyants fournissaient une aide alimentaire aux personnes les plus pauvres de la société de l'époque, en l'occurrence aux veuves. Est-il nécessaire de préciser, que le travail des femmes, en dehors du foyer, n'était pas tellement développé et que les pensions de réversion n'existaient pas ? Aussi, les femmes devenues veuves se retrouvaient dans une situation financière délicate. Certes, dans la Bible existait le principe que le frère du défunt pouvait épouser la veuve, mais ce n'était pas toujours possible. Face à la misère et par souci d'amour du prochain, les apôtres avaient mis en place ce que nous pourrions qualifier de soupe populaire. C'est une initiative tout à fait louable, d'autant plus que les premiers chrétiens n'étaient pas vraiment fortunés. Je note aussi que la volonté d'aider les autres au nom de la foi existe encore aujourd'hui. Je pense au Centre Social Protestant à Strasbourg qui est à l'écoute des personnes qui s'adressent à lui. Il fournit notamment des aides alimentaires ou financières. Parmi ses actions, il y a également des actions d'interpellation quant aux injustices sociales.

Je reviens aux temps bibliques. Malgré la volonté de pratiquer l'entraide, tout n'était pas parfait, dans l'Église naissante. Les 12 apôtres s'y entendaient sans doute pour annoncer l'évangile, mais n'avaient pas forcément des talents d'organisation et de gestion. Ou plus simplement, ils étaient débordés par leurs multiples activités. D'une certaine manière, l'Église est victime d'une crise de croissance et d'un manque de cadres. Pour le moins, les apôtres, pris par l'évangélisation, ont visiblement manqué de vigilance. Dans la situation qui nous occupe, les gens de langue grecque se plaignent. En effet, leurs veuves seraient négligées par rapport à celle de langue hébraïque.

Vous vous demandez peut-être quel rôle la langue joue dans cette affaire ? Les veuves qui s'exprimaient en grec étaient très vraisemblablement nées en dehors de la Palestine. Dans le dernier commentaire que j'ai lu, il semblerait qu'elles ne soient pas forcément d'origine païenne mais que ces veuves soient issues de la diaspora juive qui existait dans divers pays de l'empire romain. Lors

de ses voyages on voit comment Paul rencontre des juifs en Asie Mineure, par exemple. De plus, on sait qu'un certain nombre de juifs ont été envoyés comme esclaves à Rome après la prise de Jérusalem par Pompée en 63 avant Jésus-Christ. Pour une raison où une autre, ces femmes qui ont grandi ailleurs se retrouvent maintenant à Jérusalem, dans une situation peu enviable. À l'inverse, parlaient l'araméen, un dialecte de l'hébreu, les veuves qui étaient vraiment du pays. Comme quoi, les discriminations envers les étrangers, on connaissait déjà ! Je ne vais pas rentrer dans le débat lié à l'immigration. Mais, si l'on pense par exemple aux camps de tentes, force est de constater que la situation des étrangers en France n'est pas toujours enviable.

Je reprends notre texte du jour. Une des premières réactions pourrait être : vous voyez, dans l'Église, ils ne sont pas différents. Comme ailleurs, on retrouve de la discrimination. Cependant, je note que les responsables vont prendre l'affaire très au sérieux, au lieu de faire comme si de rien était et évacuer la question. Les Douze convoquent une espèce d'assemblée générale pour qu'une solution soit mise en place. En cela, je trouve que leur gestion de la crise a été exemplaire. Tout d'abord, ils ont permis une discussion autour du problème. Et puis nous assisons à un exemple de démocratie avec cette mention : « frères et sœurs, choisissez parmi vous sept hommes ». Les chefs de la communauté ne vont imposer personne pour ce nouveau service qui doit se mettre en place. Les croyants eux-mêmes vont sélectionner sept diacres, puisque c'est comme cela qu'on va les qualifier. Le dialogue, plutôt que le coup de poing sur la table et voilà que tout le monde semble satisfait. L'unité de l'Église est préservée.

Et voilà que je peux à nouveau faire le lien avec l'actualité. Je sais bien qu'elles ne sont plus si nombreuses, mais les sœurs diaconnesses s'insèrent tout à fait dans ce qui a été mis en place à Jérusalem, il y a pratiquement 2000 ans. Les mots diacre et diaconesses viennent du grec diaconos qui signifie serviteur ou assistant. Sur le site des sœurs, on peut lire qu'elles accomplissent une vocation de service, de prière et d'accueil. J'ai lu que le premier mouvement de ce type est né en 1836 à Kaiserswerth, à côté de Düsseldorf. Les fondateurs est le pasteur Theodor Fliedner et son épouse qui étaient soucieux d'alléger la misère sociale autour d'eux.

Je viens d'évoquer le service et les questions sociales. Cependant, la distinction avec l'évangélisation n'est pas si marquée que cela. De fait, les sept diacres vont aussi participer à la propagation de la Bonne Nouvelle. En effet, vous le savez peut-être, Étienne devra se défendre devant les autorités et il aura le courage de mourir comme premier martyr, c'est-à-dire comme premier témoin de la foi.

Pour conclure, je note que le Seigneur a béni la manière de faire de la première communauté chrétienne. En effet, le verset 7 nous dit : « La parole de Dieu se répandait de plus en plus. Le nombre des disciples augmentait beaucoup à Jérusalem ». Est-ce que ce n'est pas cette manière de faire, en restant dans l'amour, qui permet à l'église d'avancer ? Jésus disait : « à ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Puissions-nous vivre cela chaque jour dans l'Église !